

Compte rendu de la réunion de travail n°8 avec les CIV

Date de la réunion : 11/06/2018

Présents :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| - Dr Manuel EYMERY | DIM de CH Lisieux |
| - Géraldine SEBIRE | CHU de Caen |
| - David RIFFAULT | CHU de Caen |
| - Marie HEBERT | EPSM Caen |
| - Pascale THEZELAIS | EPSM Caen |
| - Dr GRAND-JEAN | DIM de l'EPSM Caen |
| - Dr Jean-Philippe HELYE | DIM du GHT |
| - Yann JEANPIERRE-COUSSET | CH de Falaise |
| - Dr Raphael BERENGER | CH de Falaise |
| - Véronique DESSAUX | CH de la Côte Fleurie |

Excusés :

- | | |
|----------------------|---------------|
| - Céline CACHEUX | CH Argentan |
| - Dr Nathalie LELONG | CH Bayeux |
| - Sophie VILLEDIEU | CHU de Caen |
| - Sebastien TANGUY | CHU de Caen |
| - Dr Bruno LEZIN | CH Aunay/Odon |

Contenu

1/ Charte d'identification de GHT :	2
2/ Etude de la procédure « Détenu »	3
3/ Présentation du Serveur d'Identité des HCL	3
4/ Suite de la démarche	3

PROCHAINE REUNION

DOODLE POUR SEPTEMBRE

1/ Charte d'identification de GHT :

Le groupe relit la charte d'identification en cours de construction :

Le groupe confirme la formalisation du besoin de dématérialisation structurée des PJ ayant servi à l'identification, et la qualification de l'identité du patient dans une GED applicative soit adossée soit à la GAM soit au DPI.

La GAM semble cependant plus adaptée car permet de lier les PJ au patient et non aux venues et permet d'archiver également les documents ayant trait à la facturation : carte de mutuelle, ...

Le groupe échange sur l'arrêté précisant l'obligation de l'identification du patient avec une PI avec photo pour une transfusion. Le Dr BERENGER précise que cet arrêté pose beaucoup de questions aux biologistes français, notamment par rapport aux enfants qui n'ont pas de carte d'identité.

⇒ Le groupe met en suspend cette question dans l'attente d'avoir plus d'éléments

Le groupe échange par rapport aux conventions d'écriture :

- Pour normer les adresses, Mr RIFFAUX du CHU de CAEN précise qu'ils utilisent actuellement des listes déroulantes ; Mme HEBERT de l'EPSM explique qu'avec Pastel il s'agit d'une zone de texte libre. Ce sont effectivement des différences fonctionnelles mais ce sera la conduite du changement réalisée en local qui devra faire appliquer les règles des nouvelles procédures IV avec les outils en place.
- Un échange important porte sur l'utilisation des abréviations proposées pour les adresses dans les conventions d'écriture de la charte régionale notamment avec le fait qu'il ne faut surtout pas d'abréviation pour les noms de patient ou de commune mais qu'il faudrait utiliser les abréviations pour les adresses... **ce qui est source de confusion dans l'application des consignes, notamment quand il y a beaucoup de créateurs d'identité**. Le groupe semble unanime pour demander de ne jamais utiliser d'abréviation : **Mme THEZELAIS doit prendre contact avec une partie des créateurs de la charte régionale pour mesurer l'impact**.
- Echange sur la gestion des habilitations : la matrice d'habilitation qui sera élaborée dans le cadre de cette démarche ne concernera que les outils de GHT et ne s'étendra pas aux outils locaux.
- Echanges autour du RGPD et de la communication auprès des patients : il est convenu qu'un **axe de communication sera mis en place avec pour objectifs :**
 - **Elaboration de Flyer de communication par rapport à la CIV de GHT**
 - **Pancarte globale d'information sur les échanges identités et documents dans GHT**
- Dans le cadre des indicateurs et les habilitations : il est rappelé que les accès nominatifs sont nécessaires pour la gestion des identités et qu'une **formation pour les créateurs d'identités / séjours est nécessaire**. **Pour les agents des services, une sensibilisation à l'identité vigilance doit être systématique, intégrée à la formation aux outils durant l'accueil des nouveaux arrivants. Pour responsabiliser les agents, il serait souhaitable de faire signer un document pour tracer la formation dispensée**. Il est proposé de mesurer la charge de travail pour mettre en place une plateforme E-LEARNING pour formation ou contrôle des connaissances sur l'identité vigilance.
- Le Dr BERENGER et Mr JEANPIERRE présentent la proposition de pré requis obligatoires avant la connexion d'un établissement au domaine de rapprochement GHT : le groupe est OK

2/ Etude de la procédure « Détenu »

La procédure « Détenu » a été présentée :

- Au niveau des définitions, il faut ajouter SMPR et UHSA
- Une demande au nom du GHT pour procédure d'amélioration d'identité globale
- Il y a un tel niveau de risque par rapport à l'absence de PJ accessible et aux usurpations d'identité que les identités devront, en l'absence d'amélioration, rester provisoires

3/ Présentation du Serveur d'Identité des HCL

Une présentation de STIC est faite par Mr BARRE depuis les HCL : serveur d'identité déjà déployé :

- En région Rhône-Alpes : plus de 6.5 Millions d'identités
- En région Ile de France : déjà 1.5 Million d'identités (déployé depuis peu)
- En région Occitanie : en cours de déploiement

Algorithme de rapprochement personnalisable ;

Seuils de rapprochement personnalisable

Système de notification pour modification des traits stricts faite par un autre ES sur un patient présent une base locale

Alerte sur Suspicion de doublon vers civ

Envoi de mail automatisé avec synthèse des doublons à traiter

Villes de naissances : anciens codes postaux conservés

VPN à créer entre ES et serveur d'identité régional

EAI pas forcément nécessaire (notamment avec Pastel)

Présentation de l'organisation des HCL mise en place : à récupérer

Mr BARRE conforte notre approche avec la dévalidation des identités et l'envoi uniquement des identités revalidées avec les nouvelles procédures IV

4/ Suite de la démarche

- Mr JEANPIERRE doit faire un DOODLE pour planifier la prochaine réunion en Septembre et demander une présentation du SIP du SIB
- L'EPSM est en attente d'information d'un avocat pour finaliser la procédure « Usurpation »
- Le CHU de Caen a deux procédures en cours de signature (identité inconnu et incertaine) et présentera également les procédures pour les accouchements